



FLAXWEILER

## AVIS

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que Wandpark Fluessweiler-Wormer S.A., a introduit une demande (no 1/26/0128) relative à la modification des postes de transformation dans la section B de Beyren, commune de Flaxweiler.

Le collège des bourgmestre et échevins,  
P. RUPPERT, F. ROLLINGER, G. HEIDERSCHIED

